



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **lundi 5 juillet 2010** à 19 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

<b>CONVOCAATION</b>	
Date	28/06/2010
Affichage	29/06/2010

<b>NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL</b>		
En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	28	5

**Etaient Présents :** POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ESCALLIER Karine, SEZANNE Philippe.

**Etaient Représentés :**

PONSART Marie-Hélène pouvoir à DAERDEN Francine  
BRUNET Pascale pouvoir à BOVETTO Fanny  
RAPANOEL Séverine pouvoir à CODURI Laetitia  
ESTACHY Monique pouvoir à SEZANNE Philippe  
ROUBAUD Sabin pouvoir à VALDENNAIRE Catherine

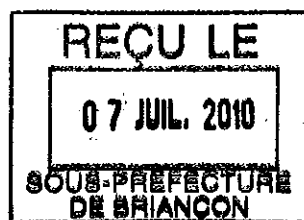
**THEME : TRAVAUX 1**

**OBJET : REALISATION D'UN  
AUVENT A L'ECOLE DE PONT DE  
CERVIERES**

**Absents-Excusés :**

PONSART Marie-Hélène, BRUNET Pascale, RAPANOEL Séverine, ESTACHY Monique, ROUBAUD Sabin

**Secrétaire de Séance :** DJEFFAL Mohamed



Rapporteur : Maurice DUFOUR

La Commune de Briançon va mettre en place une cantine scolaire à l'école de Pont de Cervières.

Les plats seront réchauffés à l'école maternelle et transférés à l'école primaire, lieu de la cantine.

Cette organisation nécessite, pour des raisons sanitaires, la création d'un auvent couvrant l'entrée de l'école maternelle et l'entrée de l'école primaire.

Cet auvent sera réalisé comme suit :

- charpente en mélèze de teinte naturelle,
- parois vitrées en simple vitrage,
- toit en bardeau.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'autoriser Monsieur le Maire à déposer et à signer la demande de déclaration préalable pour la réalisation de ces travaux.
- D'autoriser le Maire à solliciter des subventions auprès des organismes et administrations publiques et parapubliques susceptibles de participer au financement de l'opération.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération

POUR : 33

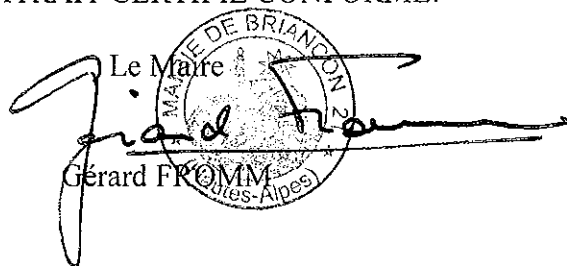
CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE VOTE PAS : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire  
  
Gérard FROMM  
(Les-Alpes)

TRANSMIS LE 6 - JUL. 2010

PUIS LE 6 - JUL. 2010

NOTIFIE LE